



**D** 4,8 km



Balisage violet



Continuité



Tourner à gauche

Tourner à droite

Changements de direction



Mauvaise direction

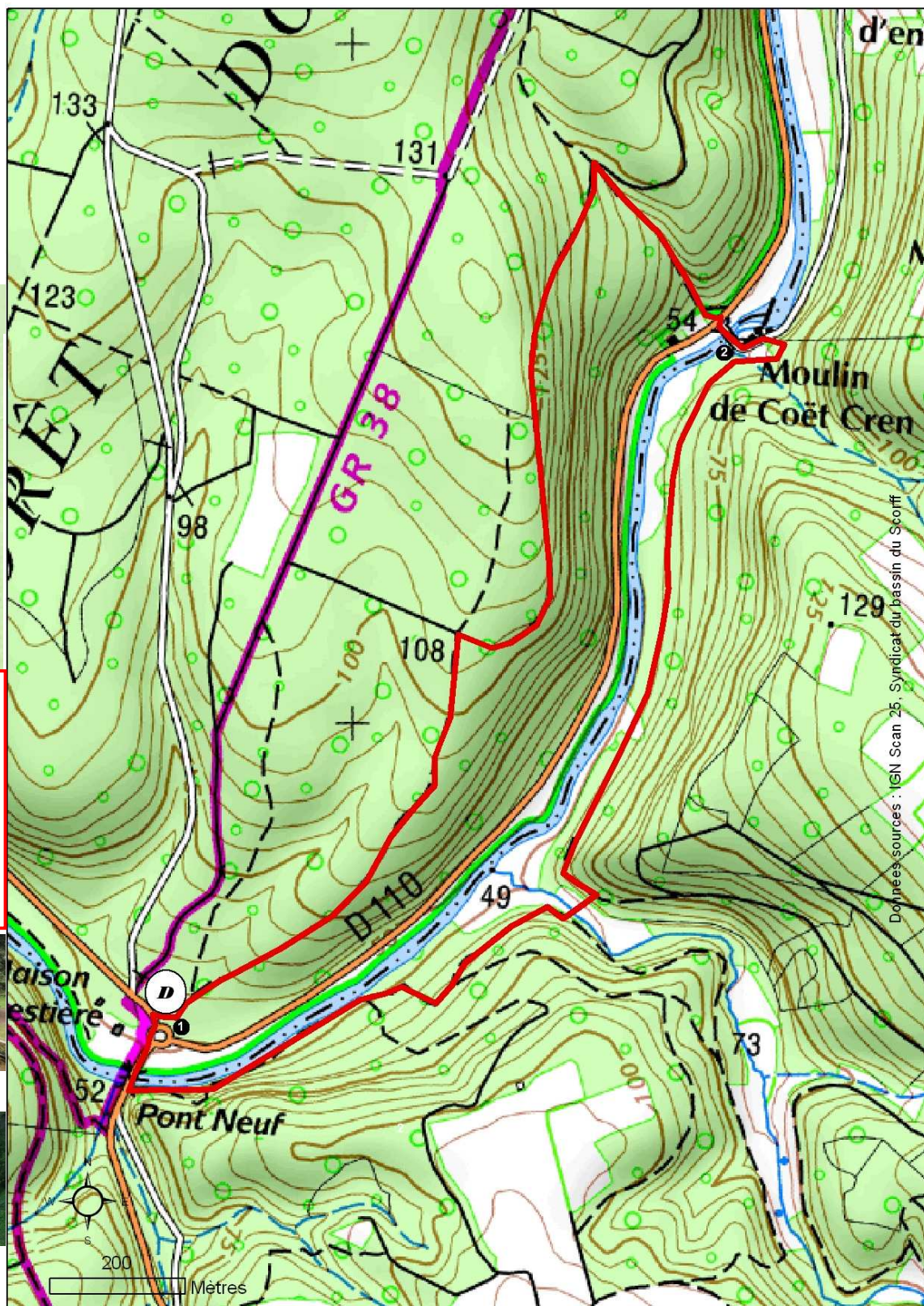
*Les sentiers sont aménagés sur domaines public et privé. Respectons la nature et les aménagements, les propriétés privées (clôtures...) et les activités agricoles (animaux...).*



Moulin de Coët Crenn



Le Scorff près du Pont-Neuf



Données sources : IGN Scan 25, Syndicat du bassin du Scorff

*Forêt Domaniale de Pontkalleg, propriété privée de l'Etat, gérée par l'Office National des Forêts. Chasse en hiver, renseignements/autorisations randonnées groupes Maison Forestière de Berné 02.97.33.32.94.*

## Départ :

**D** Rond-Point de la Maison Forestière.

Forêt domaniale de Pontkalleg, accès par la D769 (axe Lorient Roscoff), puis la D204 au niveau de Pontulaire Poulhibet, suivre Vallée de Pontkalleg. Au départ du centre de Plouay, prendre direction Vallée du Scorff.

## Pas à Pas :

- ❶ Maison Forestière
- ❷ Moulin de Coët Crenn

Sentier des Sources à l'Océan. Portion entre Pont-Neuf et Manehouarn Balisage bleu clair



# PLOUAY BERNÉ Les prés irrigués

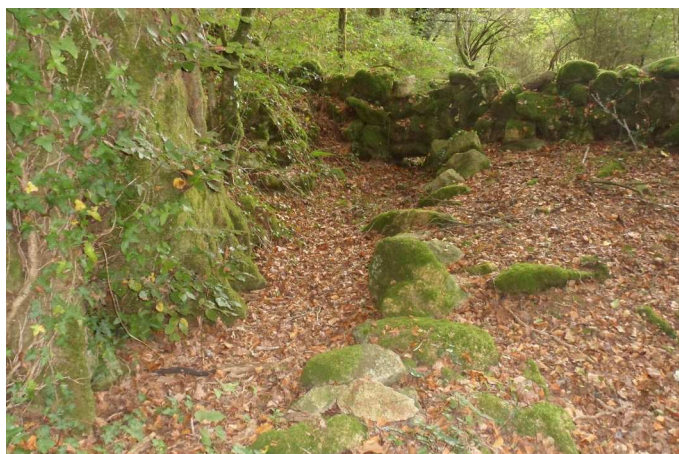
## A découvrir en chemin

En parcourant les chemins de Plouay à Berné, vous découvrirez la diversité des paysages de la Vallée de Pontkalleg (site Natura 2000), les ruisseaux de Kersily et de Coat Crenn, les rives du Scorff, les chemins creux en sous-bois et la hêtraie de la Forêt domaniale de Pontkalleg. Les ponts, les prés irrigués, le moulin de Coët Crenn (privé), le hameau médiéval de Pontkalleg\* vous conteront l'histoire de cette vallée.

\* Accès pédestre par la forêt (fléchage sur circuit) ou en voiture direction Berné et Kerihuel à partir du rond-point de la Maison Forestière.



Le Pont-Neuf



Le site des prés irrigués

## Pas à pas

### D

➊ A la Maison Forestière, franchissez le Pont-Neuf sur le Scorff en direction de Plouay. Bifurquez à gauche après le pont pour longer le Scorff et remonter dans les bois. A l'intersection avec le circuit de Kerscoulig (flèche de randonnée), tournez à gauche sur le sentier qui descend vers le Scorff avant de remonter dans un large virage. A la flèche suivante, prenez à gauche et suivez le chemin parallèle au Scorff après la passerelle sur le ruisseau de Kersily. N'oubliez pas de tourner à gauche à l'intersection suivante pour descendre vers les prés irrigués (panneau sur site). De là, franchissez la passerelle et allez à gauche pour rejoindre le moulin de Coat Crenn.

➋ A la route, prenez à gauche et franchissez le pont au niveau du moulin. Prenez à droite, puis tout de suite à gauche pour monter dans la forêt par un ancien chemin creux. Au croisement, prenez la large allée forestière à gauche (possibilité de monter à pied jusqu'au hameau médiéval de Pontkalleg). A l'intersection, en suivant le balisage peinture, prenez à droite, puis à gauche pour emprunter un chemin parallèle qui rejoint la grande allée à l'approche de la Maison Forestière.

**Circuits complémentaires :**  
**Circuit de Kerscoulig,**  
**Circuit de Pontkalleg**

### Le Hameau médiéval de Pontkalleg

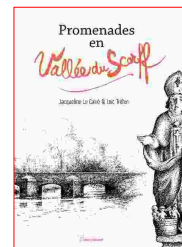
Au moyen âge, la seigneurie de Pontkalleg dispose d'importantes terres où elle installe ses vassaux. L'un de ces hameaux médiévaux, construit au 13<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement d'un établissement gallo-romain du 2<sup>e</sup> siècle, a été partiellement restauré et aménagé entre 2005 et 2008. Plusieurs panneaux permettent au visiteur de découvrir librement l'histoire du lieu au gré d'un parcours.



## Pour tout renseignement

Office de Tourisme du Pays de Plouay place du Vieux Château  
56240 Plouay 02.97.33.11.14 [tourisme.paysdeplouay@wanadoo.fr](mailto:tourisme.paysdeplouay@wanadoo.fr)  
[www.tourisme-plouay.fr](http://www.tourisme-plouay.fr)

Maison du Scorff 2 rue du Palud Bas-Pont-Scorff 56620 Cléguer  
02.97.32.50.79 [maison.scorff@syndicat-scorff.fr](mailto:maison.scorff@syndicat-scorff.fr) [www.syndicat-scorff.fr](http://www.syndicat-scorff.fr)



Pour en savoir plus sur le patrimoine historique de la Vallée, achetez le livre « Promenade en Vallée du Scorff » dans les offices de tourisme au prix de 10,50 €